



La mauvaise graine

Numéro 3 -
Décembre 2016/janvier 2017

Bulletin du syndicat CNT Éducation-Social 95

Non à la casse de l'éducation prioritaire !



En 2015, le statut des Zones d'Éducation prioritaire a été supprimé au profit des politiques de la ville. Cette suppression a déjà entraîné une importante instabilité des équipes, par une hausse des départs, une diminution des titulaires, et des postes non pourvus. Si toute l'éducation est à notre sens prioritaire, force est de constater que l'idée de consacrer des moyens supplémentaires pour des établissements implantés dans des territoires "ghettoisés" est nécessaire, pour assurer un semblant d'égalité des droits d'accès à l'éducation sur l'ensemble du territoire.

Nous opposons l'idée que l'école ne peut se prétendre meilleure que la société. Les écarts de richesses et d'accès à la culture se creusent ces dernières années en France, il est donc normal de constater un accroissement des difficultés scolaires de nos élèves dans des territoires touchés de plein fouet par cette dégradation de la situation sociale. Accuser les dispositifs d'aides aux territoires en difficultés d'être à l'origine de l'accroissement des inégalités, c'est penser l'École en vase clos sans l'inclure dans le contexte économique national. Au motif de l'égalité, le ministère a supprimé une mesure qui apportait, elle, de l'équité. Rendre l'éducation équitable en vue de réduire les inégalités sociales est pourtant une des missions du service public.

C'est pour ces raisons que depuis Septembre, de nombreux établissements anciennement ZEP, partout en France, manifestent et se mobilisent pour stopper la dégradation générale des conditions de travail qu'ils subissent depuis 2015 et la suppression du statut ZEP.

Pour que les moyens encore existants restent en

place, qu'une carte complète des zones prioritaires soit fixée et qu'un statut unique soit établi pour les établissements, la mobilisation doit se maintenir et s'amplifier. Les personnels rassemblés en A.G le 08/12/16, ont voté la reconduction du mouvement de grève.

Toutes et tous en grève le 3 janvier 2017 pour exiger un véritable statut et des conditions de travail correctes (classes limitées à 30 élèves en lycée, maintien des aides spécifiques) dans le réseau de l'éducation prioritaire.

Rendez-vous :
à 12h à la bourse de travail pour une A.G des personnels

14h : rassemblement place de la République

Pour suivre les actions et la mobilisation, le collectif "Touche pas ma Zep, regroupe les personnels, parents et élèves en lutte. :

<http://www.tpamz.levillage.org/>



Pour toute demande de contact, d'adhésion ou d'information :

CNT Éducation-Social 95, Espace Nelson Mandela, 82 av du Gal Leclerc, 95100 Argenteuil.

Mail : educ95@cnt-f.org - <http://udcnt95.eclablog.com> - <http://www.cnt-f.org/fte/>

LIVRET SCOLAIRE UNIQUE NUMÉRIQUE (LSUN) : LE CASIER SCOLAIRE.

Avec la mise en place du livret numérique scolaire unique du CP à la 3^è, nous assistons à l'accélération du fichage généralisé. Big Brother va très bientôt watching you !

Il s'agit pour les enseignants de renseigner sur internet les compétences acquises par les élèves. Ces compétences seront accompagnées de toutes les attestations possibles,



remarques des profs, éléments relatifs à la vie scolaire (absences, retards, comportement, attitudes) et des dossiers éventuels sur les difficultés scolaires ou de santé.

Un vrai régal pour les patrons et le ministère de l'intérieur. En effet, toutes les institutions, notamment policières, auront accès aux données recensées, conformément aux diverses lois votées ces dernières années : loi du 5 mars 2007 sur la « prévention de la délinquance » et le « secret professionnel partagé », loi du 7 mars 2016 sur le « droit de communication » réservé aux préfets.

D'un livret personnel papier pro-

priété des enfants et des parents des élèves, l'État s'arroge le droit d'un livret informatique qu'il serait seul en mesure de valider, supprimer, amender.

En plein état d'urgence indéfiniment renouvelé, encore sous le coup de la répression judiciaire et des violences policières anti-syndicales, dans les ZAD, contre les migrant.e.s, les élèves sans-papiers ou les quartiers populaires, ce fichage est intolérable.

La CNT exige le retrait de ce livret numérique, encourage les enseignants à ne pas le renseigner et à s'organiser collectivement pour obtenir son abolition.

L'EXERCICE DE LA PEUR.

"Bonjour,

ALERTE INFO :

15 enseignants tués et 250 élèves tués ou blessés grièvement dans un lycée du Val d'Oise.

Ce matin à 9h45 3 individus armés se sont introduits dans l'établissement. Ils se sont dirigés en salle des professeurs puis à l'administration et enfin ils ont fait le tour des couloirs avant l'arrivée de la gendarmerie. Nous ne pourrons jamais éviter l'intrusion mais nous devons acquérir les bons réflexes. Voilà le but de cet exercice dont je vous fais un bref bilan."

Extrait d'un mail envoyé par la direction à des enseignants intitulé : Bilan exercice PPMS

Voici comment un proviseur de lycée de la région Île-de-France dresse le bilan d'un exercice de préparation à une attaque terroriste au sein de son établissement scolaire. Suite aux événements traumatiques récents qu'ont été les attentats terroristes de 2015/2016 en France, le ministère de l'éducation nationale a trouvé juste de préparer les élèves à une éventuelle attaque au sein même de leur établissement. Depuis la rentrée donc, tous les élèves de France ont réalisé un exercice intrusion attentat dans le cadre des **PPMS (Plan Particulier de mise en sûreté)**. Ces exercices ont été réalisés de multiples façons mais tous

devaient simuler une intrusion et une attaque par un ou plusieurs hommes armés dans l'établissement. Bien que relevant d'une nécessité collective; se préparer à la menace réelle que représentent ces attentats, ces entraînements peuvent tout de même être critiqués dans leur mise en pratique.

L'idée que des professionnels soient formés à réagir en cas d'une menace sur les élèves paraît une évidence. Mais la question de la forme que peut prendre la formation des enseignants et des élèves ne se pose pas ouvertement aujourd'hui. Il semble pourtant clair que ce type d'exercice génère une importante anxiété dans les établissements et les inscrit ainsi dans une ambiance de peur diffuse et quotidienne.

De plus ces exercices de préparation ne peuvent en aucun cas prétendre à réduire ou à conditionner, ni le risque d'un attentat, ni la bonne réaction des élèves, dans une situation impossible à anticiper ou même à prévoir dans sa forme et sa violence.

Il apparaît donc que cet exercice, loin de remplir son rôle premier, répond davantage à de tout autres besoins. Ceux, pour l'Etat de créer ou de renforcer le sentiment d'un vécu commun autour de cette vague d'attentats mais plus important encore de se prémunir face à d'éven-



telles critiques dans le cas où un drame aurait lieu.

"La peur a toujours été au fil des siècles une arme politique redoutable et un instrument de répression exemplaire"

Patrick Boucheron, L'exercice de la peur. Usages politiques d'une émotion, PUL, coll. Grands débats mode d'emploi, 2015. historien et professeur au Collège de France

S'opposer et critiquer la forme prise par ces exercices, c'est critiquer le climat de peur et l'état d'urgence permanent que subit la société française depuis plusieurs années. Nous ne voulons pas subir leurs peurs et que nos élèves soient terrorisés par l'idée de venir dans nos établissements scolaires. Pour lutter contre l'obscurantisme et la terreur, la connaissance, la pédagogie et les formations collectives pour les personnels, nous semblent de biens meilleures réponses que celles trouvées pour l'instant par le ministère de l'éducation nationale.

CONTRACTUELS, VACATAIRES : DES COLLÈGUES PRÉCARISÉS ET PEU FORMÉS.



Depuis plusieurs années déjà, il apparaît très clairement que la priorité des gouvernements successifs n'est pas donnée à l'éducation. Avec l'instauration de l'Etat d'urgence depuis un an, nous ne pouvons que constater que toutes les réponses données par le trio gagnant Hollande, Valls, Cazeneuve ne se fondent que sur le sécuritaire, la répression et la criminalisation de celles et ceux qui luttent.

Une quelconque prise de conscience du gouvernement pour ce qui concerne l'état de l'Education Nationale ? Pas vraiment, puisque **nous manquons toujours cruellement de profs** de mathématiques ou de physique-chimie en collège par exemple.

Rappelez-vous : Nicolas Sarkozy avait supprimé 80 000 postes dans l'Education Nationale en ne remplaçant pas les départs à la retraite. François Hollande arrive en 2012 en promettant de remédier à cette géniale décision en créant 60 000 postes pour pallier le manque généré par son prédécesseur. Plus de 46 000 postes d'enseignants sont créés dans le primaire et le secondaire dont... plus de 25 000 collègues stagiaires.

En 5 ans, seuls 20 611 postes de profs titulaires sont créés. C'est assez peu, non ? L'autre solution c'est d'embaucher des collègues contractuels (en gros en CDD) et vacataires (en gros en intérim, des missions très courtes).

La CNT ayant déjà évoqué la situation précaire des contractuels et vacataires, nous ne reviendrons pas sur la précarité qu'ils subissent (bas salaire, incertitude quant aux futurs remplacements, disponibilité quasi constante, etc...) mais sur **une réelle formation qui leur fait défaut.**

25 000 enseignants contractuels sont ainsi embauchés chaque année. Un C.V et une licence dans la matière concernée leur sont demandés. Rien en ce qui concerne la connaissance du public visé. Beaucoup sont pleins de bonne volonté, mais (et c'est logique) ont oublié ce que sont des enfants et adolescents.

Aucune expérience de gestion de classe ou de groupe ne leur est demandée et surtout **aucune forma-**

tion à la pédagogie ne leur est proposée.

Pire ! Comme le révèle un reportage d'Envoyé Spécial, Prof à la gomme, la sélection est consternante. A l'entretien avec un responsable du recrutement des enseignants contractuels, il suffit de répondre à peu près correctement à une question sur cinq et on peut recevoir un avis favorable. Même en ayant de très lointains souvenirs de ce que sont le théorème de Pythagore ou les nombres entiers, on peut enseigner les mathématiques au collège !



Nous manquons tellement de professeurs que le gouvernement préfère jouer la carte de l'illusion et embaucher des gens qui connaissent mal leur sujet.

Et quand bien même ils se replongeraient dans les livres pour réviser eux-mêmes la matière qu'ils enseignent, **aucun accompagnement n'est prévu** pour aider les enseignants contractuels qui se retrouveraient dans une telle situation.

Beaucoup de ces collègues qui, sans être préparés, se retrouvent dans des classes de 25 ou 30 élèves de 13 ans **font comme ils peuvent pour faire cours.** Certains sont très brusques avec les élèves, voire autoritaires et se font logiquement tyrannisés ensuite par ces mêmes gamins, d'autres, perdant leurs moyens seuls face à un public inconnu, voient leur heure de cours défilier entre moqueries, chahuts et parfois soulagement urinaire dans la salle de classe (véridique!)...

En début de carrière, un prof titulaire gagne environ 2 245 € brut par mois. Et l'Education Nationale manque de professeurs se présentant aux concours ?

Et si on rendait le métier attractif, ne serait-ce qu'en augmentant les salaires ?

Et si on formait les vacataires et contractuels qui débarquent dans le métier sans rien connaître du public avec lequel ils travaillent, sans savoir comment faire cours ?

Et si on alignait également les salaires des enseignants du primaire avec ceux du secondaire ?



CNT : un syndicat autogéré, sans permanent

UN SYNDICAT !

Parce que le syndicat est une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

DE COMBAT !

Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE !

Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes.

ET SOLIDAIRE !

Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts, renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou inter-catégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal logés, des sans-papiers, des lycéens et des étudiants sont aussi les nôtres. Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux.

Parce que l'enseignement cela s'apprend, **nous exigeons une réelle formation pour tous ceux qui arrivent dans le métier !**

Parce que nous manquons de professeurs, **nous exigeons une hausse significative des salaires** (pour les certifiés, contractuels, vacataires...) !

Nous exigeons également pour les professeurs des écoles un réel alignement salarial avec le secondaire !



**NE RESTE
PAS SEUL,
SYNDIQUE
TOI !**

Fédération éducation/le n°3 de La Mauvaise Herbe est sorti !!

La Mauvaise Herbe est la nouvelle revue de la fédération CNT des travailleuses et travailleurs de l'éducation.

Deux numéros sont parus. Le 1er avait pour dossier les réformes du collège et des rythmes. Le second sur les Zad et la liberté d'expression. Le 3° numéro qui vient de paraître est consacré au mouvement contre la loi Travail et son monde.

Pour faire pousser au mieux cette Mauvaise Herbe, nous vous invitons à nous aider à desceller les pavés qui l'enserrent, et à les balancer où bon vous semble (avec une certaine idée de là où ce serait le mieux). Pour nous aider à faire vivre les mots d'une éducation radicalement autre, pour laquelle l'émancipation des individu.es (enfants, étudiant.es, travailleur.euses, chômeur.euses ou retraité.es) soit l'œuvre des individu.es elles-mêmes et dont les objectifs soient de construire une société débarrassée de toutes les formes d'oppression, abonnez-vous. Résolument anti-hiérarchiques, anti-capitalistes, anti-sexistes et anti-fascistes, pour nous aider à faire tomber leur monde lacrymogène et à en refaire un qui appartienne à tou.tes, abonnez-vous. Abonnez vos proches, vos ami.es, votre établissement, diffusez la revue, aidez-nous à semer partout où vous le pouvez, cette Mauvaise Herbe...

Ça ne transformera pas le monde immédiatement, mais un de ces quatre, ça pourrait peut-être y contribuer !

Le numéro 4 creusera les liens entre pédagogies et actualité sociale et politique : en quoi la pratique pédagogique s'inscrit-elle dans un acte politique ? De quelles manières le climat sécuritaire actuel influence-t-il les pratiques ? Comment continuer de construire une éducation émancipatrice ? Et quels moyens pour défendre les conditions de travail qui nous permettent de développer des pratiques qui nous ressemblent et gagner de nouvelles marges de manœuvre ?

Le numéro est à 3€. L'abonnement pour 4 numéros est à 10 €.

Pour acheter le dernier numéro ou s'abonner adressez-vous au syndicat CNT local ou au Secrétariat fédéral fede-educ@cnt-f.org.

Pour contacter le syndicat ou adhérer :

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal :

Ville :

École ou établissement :

- Je peux afficher les publications de la CNT sur les panneaux d'affichage de mon lieu de travail.
- Je peux distribuer les tracts et les revendications du syndicat CNT sur mon lieu de travail.
- Je souhaite recevoir 3 numéros gratuits du Combat Syndicaliste, mensuel de la CNT

À retourner à :

CNT Éducation-Social 95, Espace Nelson Mandela, 82 av du Gal Leclerc, 95100 Argenteuil.